

Portrait d'un peintre verrier au XVI^e siècle

Jean Verrat

(documenté de 1496 à 1538)

par Danielle Minois

Jean Verrat est incontestablement un des plus grands parmi les 67 peintres verriers dont les archives ont révélé la présence à Troyes entre la fin du XV^e siècle et 1560. L'œuvre qu'il a laissée est considérable, même s'il n'y a pas toujours travaillé seul, et nous pouvons encore admirer de nombreux vitraux auxquels il a participé.

L'ampleur de l'activité créatrice de Jean Verrat

Si nous ne savons rien de Jean Verrat, ni de ses origines, avant 1496, nous pouvons dire qu'à cette date, où son nom apparaît dans les rôles d'impôts, c'est déjà un artiste de grande expérience. En effet, la somme qu'il lui faut alors verser est comparable à celle que doit payer Jeançon Garnache, maître maçon de la cathédrale de Troyes depuis onze ans, qui est en train d'en voûter la nef.

Comme tous les peintres verriers de son époque, Jean Verrat effectue des travaux de vitrerie. C'est ainsi qu'en 1502, il remet en état toutes les vitres des étuves aux hommes, établissement de bains publics situé au niveau du pont de la Giroarde qui appartenait à la collégiale Saint-Étienne. C'est lui qui pose des losanges et répare les vitres de la maison où va loger Jean de Damas, dit de Soissons, gendre de l'architecte parisien Martin Chambiges, qui sera maître maçon de la cathédrale de Troyes de 1509 à sa mort en 1531. Il met également du verre blanc aux baies du Trésor de la cathédrale, nouvellement réaménagé en 1520.

Il fait aussi quelques travaux de peu d'importance dans divers établissements troyens : vitrage d'un nouveau reliquaire à l'église Sainte-Madeleine, petite vitre à « l'escrivoire » près de la porte de l'abbaye Notre-Dame-aux-Nonnains, réparations de verrières de l'église Saint-Pantaléon avant son incendie.

Mais le nom de Jean Verrat est surtout associé à des travaux prestigieux comme le vitrage des baies hautes de la cathédrale de Troyes, des baies de son transept nord et de celles du transept méridional de la cathédrale de Sens.

Dès le 1^{er} janvier 1498, alors que les parties hautes de la nef de la cathédrale de Troyes sont achevées et les voûtes construites, Jean Verrat, associé à Balthazar Godon, examine le tracé des remplages de la baie 128/228, la première de la face méridionale de la nef à partir du transept, pour prendre les mesures de la verrière que « Monseigneur l'avocat », Guillaume Huyard, et son frère, le chanoine Jean Huyard veulent offrir ; cet examen a lieu dans la « chambre aux traits », puisque les remplages ne sont pas encore mis en place, et en présence du maître maçon Jeançon Garnache accompagné du maçon Colin Savetier. Il est d'ailleurs probable que les peintres verriers aient demandé une modification du tracé car Colin Savetier doit retourner à la carrière de Tonnerre donner de nouvelles instructions à l'apprenti Colleçon Faulchot et au carrier. Ceci montre d'ailleurs que les peintres verriers et le maître maçon collaborent étroitement, ce dernier prévoyant la pose des verrières dans l'ensemble du chantier de construction de l'édifice, en tenant compte de la spécificité des artistes.

Les archives nous donnent quelques renseignements sur le déroulement du travail des peintres verriers. Ce sont les *Délibérations capitulaires*, où sont consignés le déroulement des réunions du Chapitre de la cathédrale et les décisions prises ; elles nous apprennent que trois chanoines ont été députés pour « examiner les vitraux qui doivent être mis